



MISSION TRANSVERSALE FORMATION DES UTILISATEURS

**ENQUETE SUR LES BESOINS DES DOCTORANTS
CLERMONTOIS EN FORMATION A LA RECHERCHE
DOCUMENTAIRE**

PRINCIPAUX RÉSULTATS EN UNE PAGE

Effectifs et taux de réponse :

- Effectif total : 787 doctorants inscrits en septembre 2008
- Taux de réponse : 20.08%

Formation reçue en méthodologie à la recherche documentaire :

- 58.22% des doctorants n'ont reçu aucune formation à la recherche documentaire au cours de l'ensemble de leur cursus universitaire.

Ressources documentaires les plus utilisées :

- 96.17 % utilisent les moteurs de recherche.
- 80.67% : les bases de données spécialisées.
- 62.16% : les périodiques papier.
- 58.11% : les monographies papier.
- 49.66% : la documentation du laboratoire.

Ressources documentaires rarement ou jamais utilisées :

- 83.22% n'utilisent jamais ou rarement les catalogues de bibliothèques étrangères.
- 78.47% les catalogues de bibliothèques françaises.
- 76.08% les archives ouvertes.
- 74.99% : le catalogue SUDOC.
- 64.69% : le catalogue de la BCIU

Utilisation des moteurs de recherche :

- Les deux moteurs de recherche les plus utilisés sont Google (61.64%) et Google Scholar (32.76%).
- Seulement 1.29% utilisent les métamoteurs.

Outils avancés de recherche et de traitement de l'information :

- 70.96% ne connaissent pas ou n'utilisent pas les outils de veille.
- 53.17% ne connaissent pas ou n'utilisent pas les logiciels de gestion des références bibliographiques.
- 84.18% ne connaissent pas ou n'utilisent pas le guide de rédaction des thèses.
- 86.93% ne connaissent pas les modalités de publication électronique de la thèse.

Services proposés par la BCIU :

- 66.46% connaissent le PEB mais 58.55% ignorent l'existence de la documentation à distance.
- 77.84% ne connaissent pas ou n'utilisent pas l'ENT

Les besoins de formation des doctorants :

- Contenus souhaités à plus de 80% : bases de données spécialisées, version électronique de la thèse, présentation du travail de recherche.

INTRODUCTION

La loi relative aux Libertés et Responsabilités des Universités comme la constitution des Pôles de Recherche et d'Enseignement Supérieur ont contribué à conforter l'Université dans l'une de ses finalités : la Recherche, à travers sa lisibilité européenne et internationale.

Dans ce nouvel environnement, le doctorant occupe une place de premier ordre. Pour cette raison, il convient de fournir aux étudiants de ce cycle les outils qui lui permettront d'appréhender un univers informationnel en perpétuelle évolution.

Les évolutions du contexte technologique et les nouveaux usages qu'elles induisent concernent l'ensemble de la société. De nouvelles pratiques documentaires caractérisées par un usage superficiel voire contreproductif d'Internet se répandent du collège au doctorat. Cette sur-utilisation d'Internet associée à une mauvaise appropriation globale des outils informatiques est en réalité révélatrice des cruelles lacunes qui touchent les étudiants en matière de recherche d'informations.

L'enquête qui est proposée ici est, avec celle menée par le SCD des Universités de Bretagne¹, une des rares enquêtes à porter uniquement sur le niveau Doctorat. Elle vient confirmer les hypothèses évoquées plus haut. Mais plus qu'une confirmation ou qu'une démonstration, cette enquête est à envisager comme un cliché de la situation clermontoise afin de conforter et affiner l'offre en formation au niveau du doctorat.

Le dépouillement des 158 questionnaires recueillis a mis en exergue les lacunes, besoins et dysfonctionnements en matière de formation documentaire. On a ainsi constaté :

-la faiblesse générale de la formation documentaire des doctorants avec de fortes disparités selon l'école doctorale.

-la domination des moteurs de recherche généralistes.

-la méconnaissance ou la sous-utilisation des services proposés par la BCIU ou par les Universités clermontoises, comme le PEB, l'accès à la documentation à distance, l'Espace Numérique de Travail.

-la sous-utilisation prononcée des outils bibliographiques nationaux et internationaux comme le Sudoc ou les catalogues étrangers.

-Le faible recours aux outils de recherche et de traitement de l'information du web 2.0 (outils de veille, archives ouvertes...).

-La totale méconnaissance des modalités de publication électronique de la thèse.

Un certain nombre de constats peuvent être faits à partir de ces résultats.

¹ http://www.uhb.fr/urfist/files/Synthese_Enquete_SCD-URFIST.pdf (URL valide au 20/05/2009)

Comme dans le cas breton, on constate que la recherche d'informations sur Internet ne diffère guère de celles de la majorité des étudiants voire de celles de l'internaute lambda soit un recours massif à Google. Les doctorants se démarquent toutefois par l'utilisation qu'ils font de Google Scholar. Autre parenté avec les résultats de l'enquête menée en Bretagne : les doctorants clermontois semblent peu au fait des deux profondes mutations qui touchent la recherche d'information, la production et la diffusion de l'information scientifique. En effet, les nouveaux outils de recherche et les ressorts du web 2.0 sont sous-utilisés ou méconnus. De plus, tout ce qui relève des modalités de production-circulation-diffusion de l'information scientifique (publication en ligne, libre accès...) est également fort peu connu des doctorants.

Dans un contexte universitaire devenant de plus en plus concurrentiel et ouvert il est donc primordial de permettre au doctorant de réaliser son travail de recherche et de mise en forme dans des conditions optimales de connaissance des ressources documentaires. Ces ressources – et en particulier les ressources dématérialisées – représentant un poids important dans les budgets universitaires (via le SICD) : il est important de valoriser ces ressources documentaires, d'en accroître sans cesse la visibilité et l'accès.

Le travail de médiation des personnels de bibliothèques entre ces ressources et le public inscrit en thèse est donc au centre de ces démarches d'optimisation des ressources et d'efficacité des services de la BCIU et constitue un facteur clé de succès pour les doctorants.

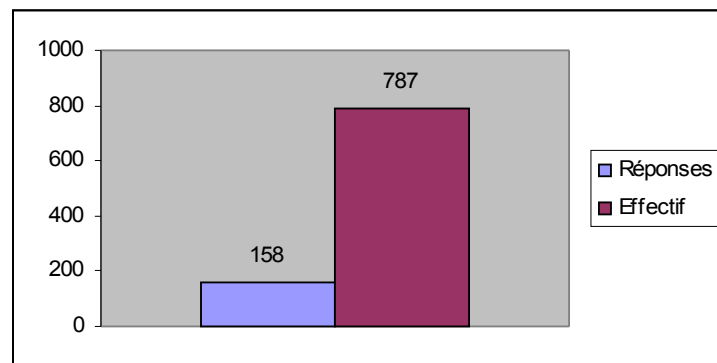
ENQUETE SUR LES BESOINS DES DOCTORANTS CLERMONTOIS EN FORMATION A LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE

I-Identité des répondants : composition et répartition de la population.

➤ Population visée

Les deux universités clermontoises (Université Blaise Pascal et Université d'Auvergne) comptent 787 doctorants inscrits pour l'année universitaire 2008-2009.

Le taux de participation est donc globalement satisfaisant (20.08%) si l'on considère la nature du public ciblé. La cible est en effet mouvante et difficilement saisissable. Chaque doctorant a ses propres habitudes de travail, des propres ancrages spatiaux et temporels. Ceux-ci sont intimement liés à la nature de sa tâche, à l'objet de ses recherches et à son degré d'investissement.

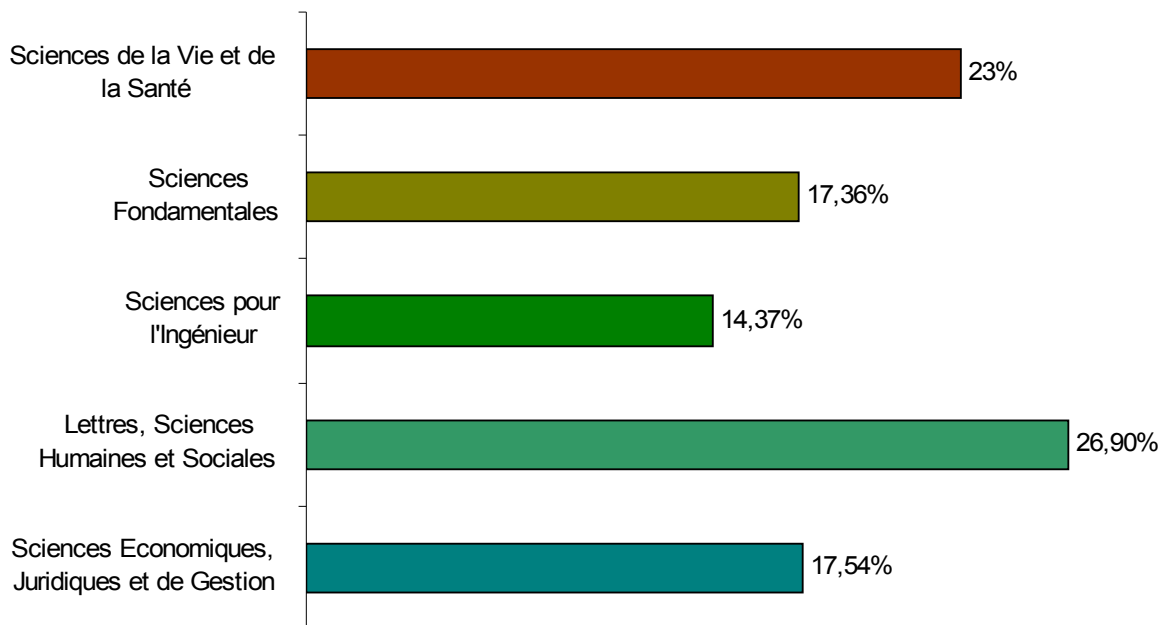


Considérant l'homogénéité générale des réponses reçues, l'échantillon semble représentatif des pratiques documentaires globales des doctorants clermontois.

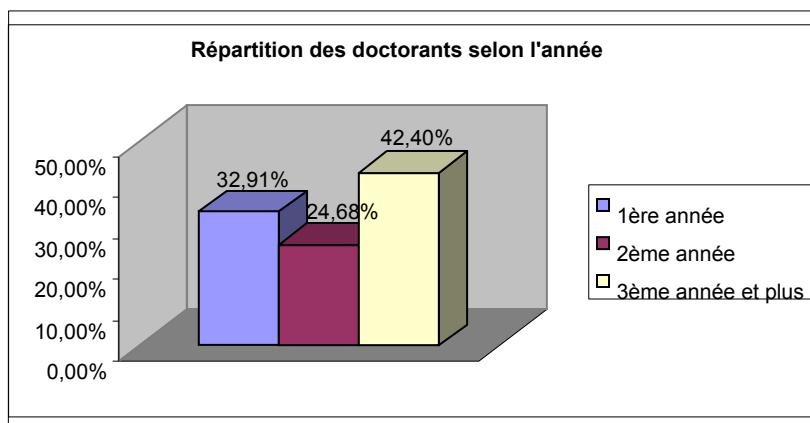
➤ Répartition par école doctorale

-Les doctorants en Sciences pour l'Ingénieur et en Sciences économiques, juridiques et de gestion sont sous-représentés. Le taux de participation est respectivement pour ces deux écoles 14.38% et 17.54%.

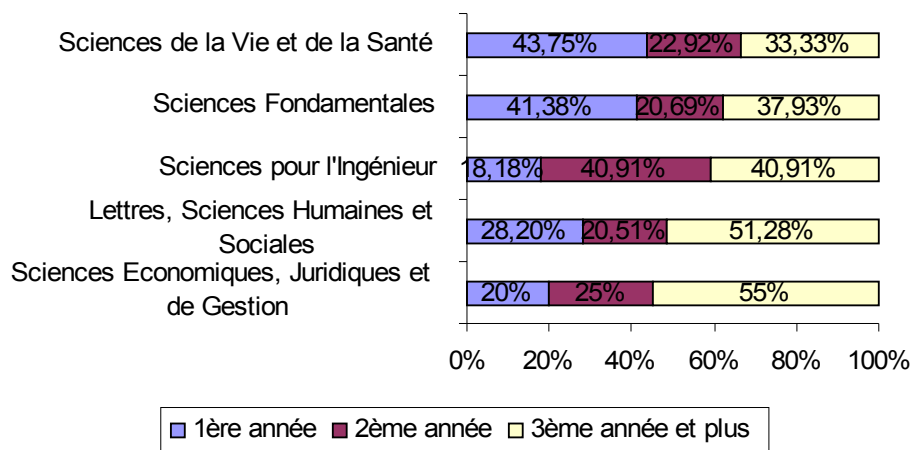
-Les doctorants en Lettres, Sciences Humaines et Sociales et en Science de la Vie et de la Santé avec respectivement 26.90% et 23% sont au-dessus du taux moyen de participation.



➤ **Effectif selon l'année d'inscription**



Répartition selon l'école doctorale et l'année

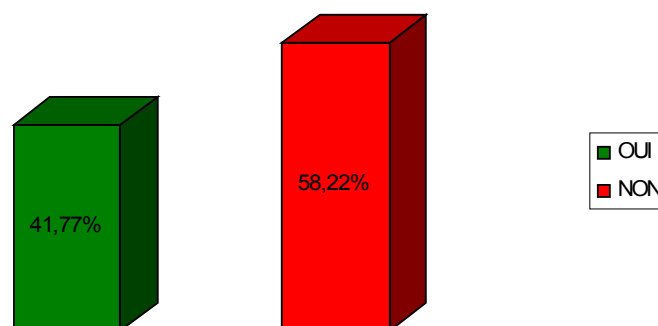


II-Formation à la méthodologie de recherche documentaire et pratiques de recherche d'information des doctorants.

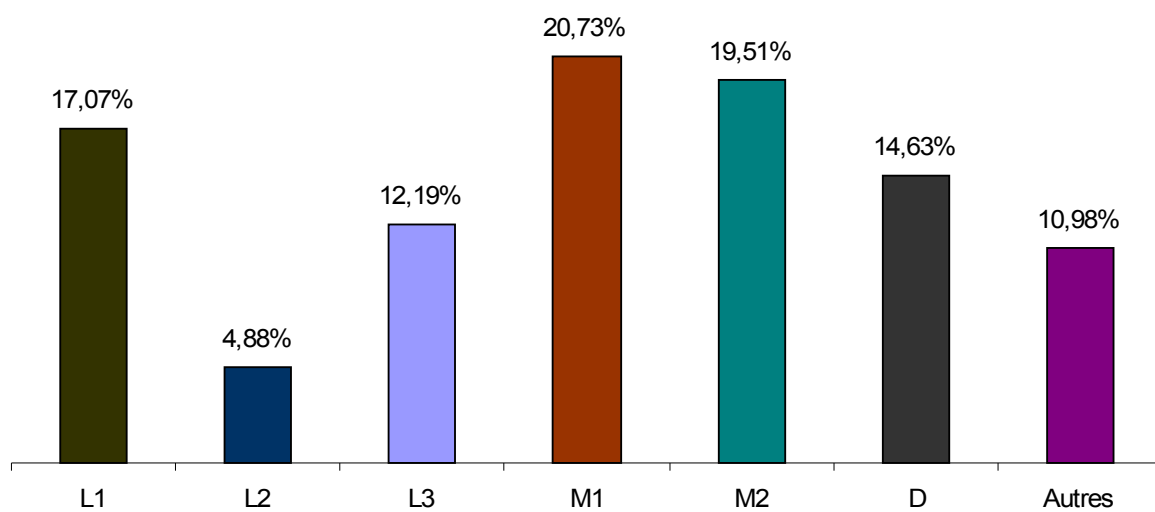
A- Formation documentaire antérieure.

➤ **Tendance générale.**

« Avez-vous suivi une formation à la recherche documentaire ? »

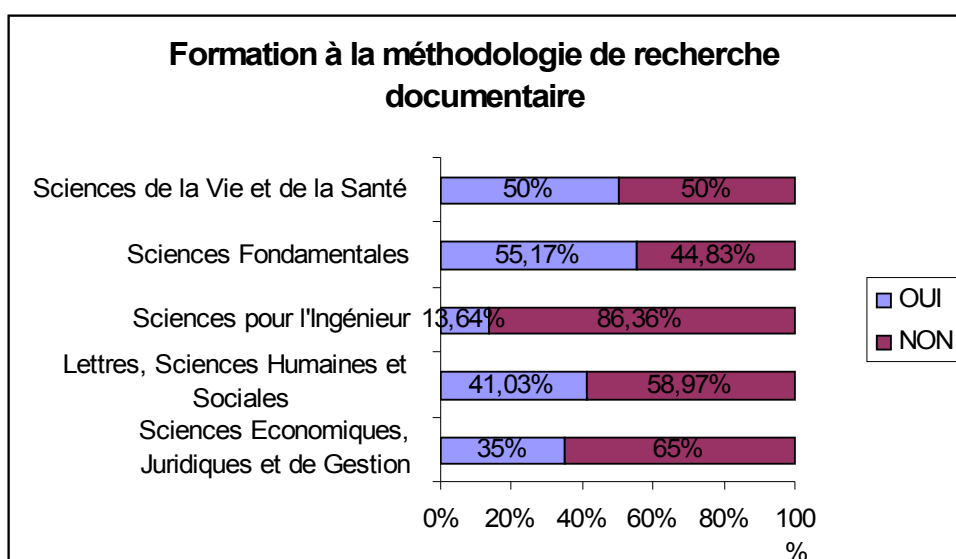


« Si oui, à quel niveau ? »



- Seule une minorité de doctorants déclare avoir reçu une formation à la méthodologie documentaire.
- La formation reçue a majoritairement été dispensée en L1, M1 et M2.
- 14.63 % des doctorants ont reçu une formation au niveau doctorat.

➤ **Tendance suivant l'école doctorale.**



-Les doctorants en Sciences Fondamentales sont les plus nombreux à avoir bénéficié d'une FUT (55.17 % des doctorants interrogés).

-Les doctorants en Sciences pour l'Ingénieur, Lettres, Sciences Humaines et Sociales et Sciences Economiques Juridiques et de Gestion qui ont reçu une FUT sont minoritaires.

-66.15% des doctorants ayant reçu une formation ont un profil scientifique. Une question supplémentaire aurait pu nous permettre de déterminer le lieu de formation et l'origine des formateurs (bibliothèque du réseau ? Autres bibliothèques ? Enseignant-chercheur/Directeur de mémoire ?)

-En règle générale, on retrouve la FUT à différents moments du cursus. Cette récurrence est gage d'efficacité et on constate qu'il est de plus en plus difficile de passer au travers des mailles du filet en matière de formation. Une question sur l'âge des doctorants interrogés ou sur l'année de leur première inscription à l'université (antérieure à la mise en place de la MTU ?) nous aurait peut-être permis d'affiner nos conclusions quant aux lacunes en matière de formation.

-20.8 % des doctorants en Sciences de la Vie et de la Santé qui ont reçu une formation l'ont reçue au niveau doctorat. La FUT se retrouve principalement dispensée aux niveaux L1, M1 et M2. Trois doctorants ont été formés à plusieurs niveaux de leur cursus. Un étudiant totalise même quatre formations.

-Les doctorants en Sciences Fondamentales ont reçu leur formation aux niveaux L3, M1 et M2. Trois d'entre eux, soient 18.75% ont bénéficié d'une formation en doctorat. Quatre doctorants ont été formés à différentes étapes de leur cursus.

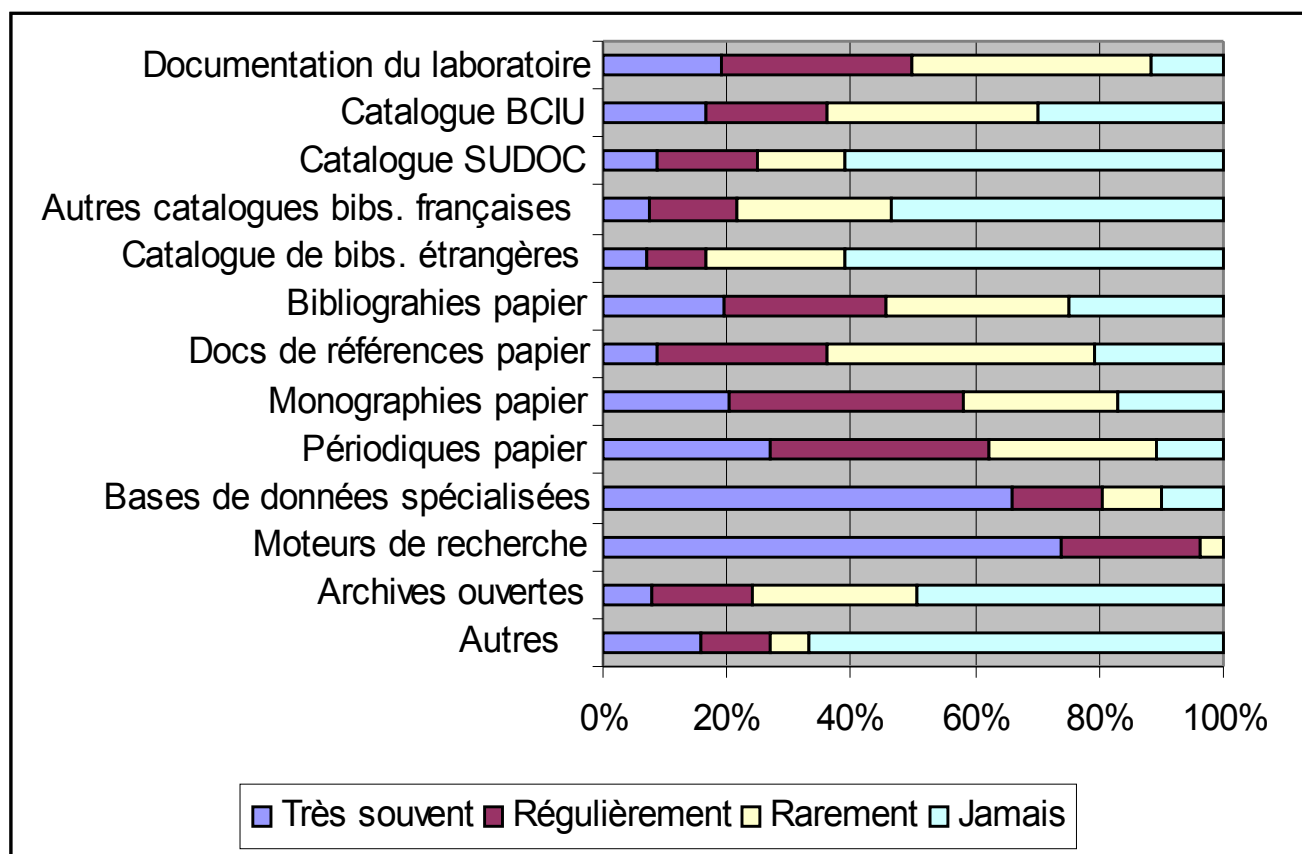
-Seulement trois doctorants (15 %) affiliés à l'école doctorale des Sciences pour l'Ingénieur ont reçu une formation.

-41.03% des doctorants de l'école doctorale de Lettres, Sciences Humaines et Sociales ont été formés (principalement en L1 et M1).

-Seulement un tiers des doctorants rattachés à l'école doctorale de Sciences Economiques, Juridiques et de Gestion a reçu une formation à la recherche documentaire. Cette formation a essentiellement été dispensée en L1 et M2.

B- Connaissance et utilisation des ressources et outils de recherche d'informations

- Habitudes de recherche d'information : fréquence d'utilisation des différentes ressources disponibles.



-La documentation des laboratoires est *régulièrement* utilisée par les doctorants rattachés à l'école doctorale des Sciences de la Vie et de la Santé et à l'école doctorale de Lettres, Sciences Humaines et Sociales. Elle est en revanche rarement utilisée par les autres doctorants clermontois.

-Le catalogue de la BCIU n'est que *rarement* voire *jamais* utilisé par les doctorants. Seuls les doctorants affiliés à l'école doctorale de Lettres, Sciences Humaines et Sociales déclarent s'y référer *très souvent*. Ces réponses mettent en exergue un possible manque de maîtrise de cet outil de base, ainsi que, très certainement, une différenciation des réflexes bibliographiques entre les différents cursus.

-Le catalogue du SUDOC est lui aussi exclusivement utilisé par les doctorants de l'école de Lettres, Sciences Humaines et Sociales. Ces derniers déclarent y recourir *régulièrement*.

-Les autres catalogues des bibliothèques françaises ne sont *jamais* utilisés si ce n'est par les doctorants en Lettres, Sciences Humaines et Sociales qui déclarent l'utiliser *régulièrement*.

-En Lettres, Sciences Humaines et Sociales, le prépondérant recours aux catalogues peut s'expliquer par la fréquente utilisation qui est faite des monographies. Même si les catalogues évoqués – en particulier celui de la BCIU - permettent d'accéder à de nombreuses ressources documentaires (périodiques, bases de données spécialisées – pourtant massivement utilisées), on associe fréquemment leur utilisation à la recherche d'une monographie, ce qui peut expliquer la désaffection du public scientifique, économique et juridique.

-Les catalogues de bibliothèques étrangères ne sont *jamais* utilisés quelle que soit l'école doctorale de rattachement.

-La consultation des bibliographies au format papier est variable. Aucune école doctorale ne la plébiscite entièrement et les doctorants à l'intérieur desdites écoles semblent partagés. Elle tend à prendre une place secondaire au sein d'un travail bibliographique polymorphe et multi-supports.

-Les documents de référence au format papier occupent une place importante dans le travail bibliographique des doctorants en Lettres, Sciences Humaines et Sociales. Ils occupent une place moindre dans le travail des doctorants affiliés aux autres écoles doctorales.

-Les monographies sont massivement utilisées par les doctorants en Lettres, Sciences Humaines et Sociales et Sciences Economiques, Juridiques et de Gestion, les doctorants des deux écoles déclarant s'y référer *régulièrement* voire *très souvent*. Les monographies semblent avoir un intérêt moindre pour les doctorants en sciences dites dures.

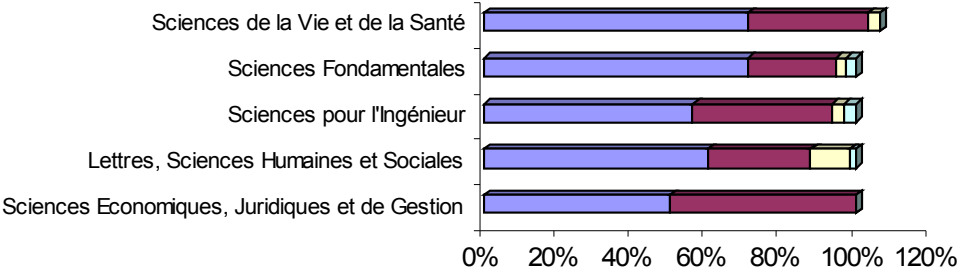
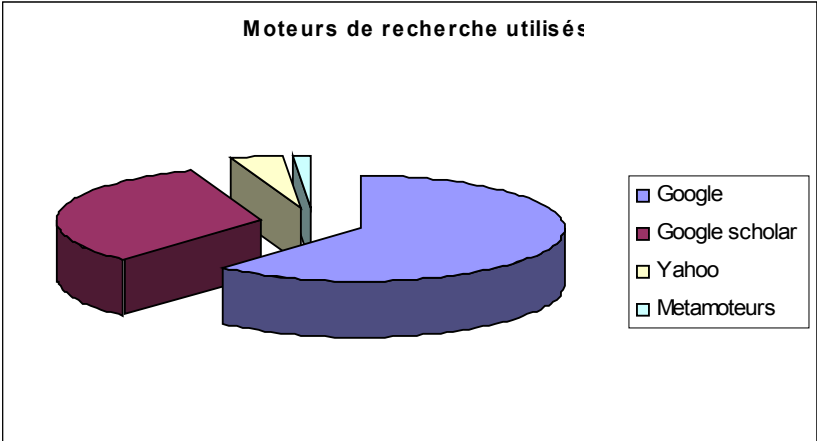
-La consultation de périodiques est soumise à d'importantes oscillations. *Rarement* voire *jamais* consultés par les doctorants en Sciences pour l'Ingénieur, les périodiques sont en revanche plébiscités par les doctorants de Lettres, Sciences Humaines et Sociales (61.53% les utilisent *très souvent*) ainsi que par les doctorants de Sciences Economiques, Juridiques et de Gestion (55.55% les consultent *régulièrement*).

-Preuve de la place grandissante prise par les ressources numériques au sein des travaux de recherche, la consultation de bases de données spécialisées occupe la deuxième place du classement (derrière les moteurs de recherche qui constellent eux-aussi dans une même « Galaxie Internet ») parmi les ressources utilisées. Si le *très souvent* l'emporte dans toutes les écoles doctorales, différents degrés de consultation restent néanmoins perceptibles. Les bases de données spécialisées sont ainsi au centre des ressources utilisées par les doctorants rattachés aux écoles doctorales des Sciences de la Vie et de la Santé (83.33% des doctorants déclarent s'y référer), des Sciences Fondamentales, des Sciences pour l'Ingénieur, des Sciences Economiques, Juridiques et de Gestion. L'école doctorale de Lettres, Sciences Humaines et Sociales y accorde une moindre importance. Ces variations sont à mettre en relation avec l'importance de certaines bases de données (Pubmed, Jurisclasseur, Science Direct...) qui n'ont pas nécessairement d'équivalent dans les disciplines littéraires et dans les sciences humaines (même si revues.org, CAIRN, ou Historical Abstract demeurent des outils fréquemment utilisés). De plus, la consultation de bases de données en ligne est une pratique davantage ancrée dans les usages du doctorant en sciences dures. Certains éditeurs scientifiques, Elsevier par exemple, ont fait très tôt le pari de la mise en ligne.

-Les moteurs de recherche, principalement Google, arrivent en tête des ressources utilisées par les doctorants clermontois quelle que soit leur école de rattachement. Si cette hégémonie renvoie à la place qu'occupe le fameux moteur sur la toile depuis 1999, elle met également en évidence la probable méconnaissance d'outils plus pertinents (métamoteurs, encyclopédies en ligne, documentation à distance disponibles gratuitement via le site de la BCIU). Ce constat est d'autant plus problématique qu'il concerne un public censé être avide d'une documentation spécifique et exigeante.

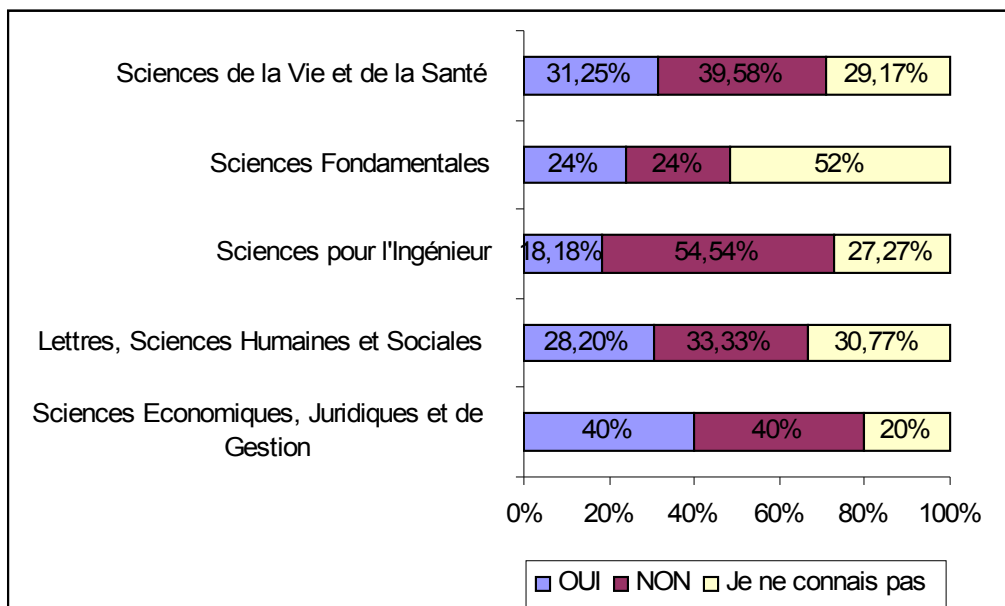
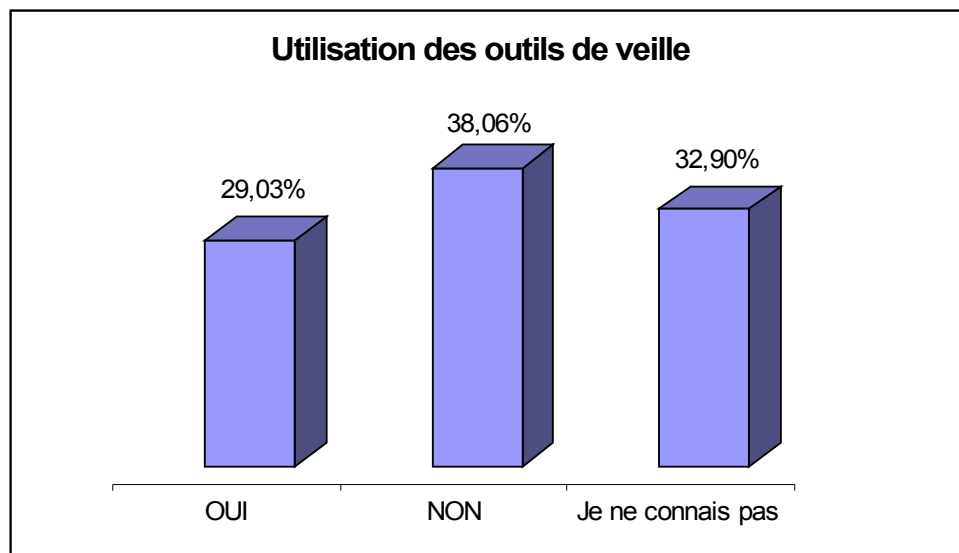
-Malgré leur valeur certaine, les archives ouvertes, émanation du web 2.0 qui s'apparente à un outil de communication directe entre chercheurs, ne remportent que peu de suffrages. Si les doctorants de l'école doctorale de Lettres, Sciences Humaines et Sociales déclarent les consulter *rarement*, les autres doctorants affirment ne *jamais* s'y référer.

➤ Utilisation des moteurs de recherche.

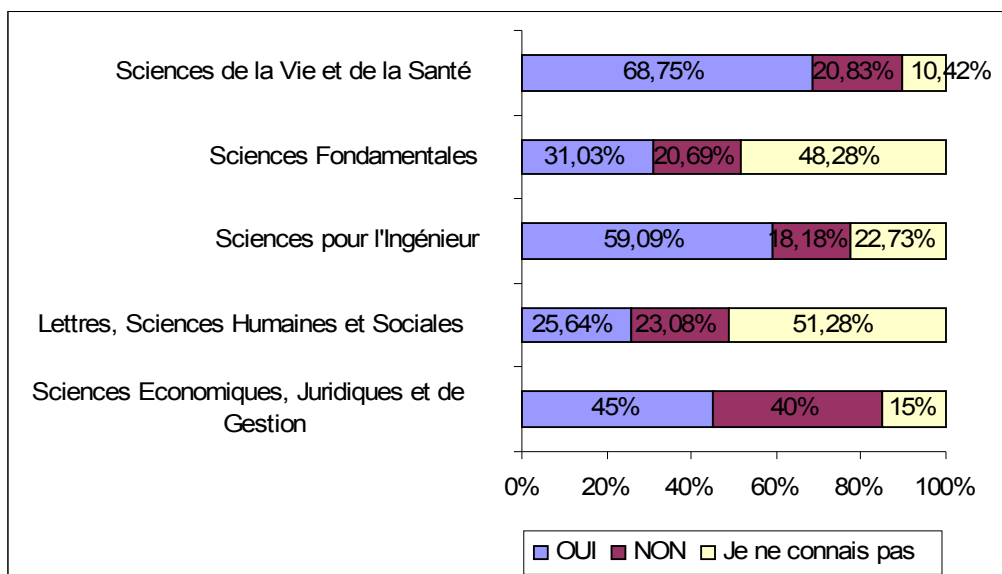
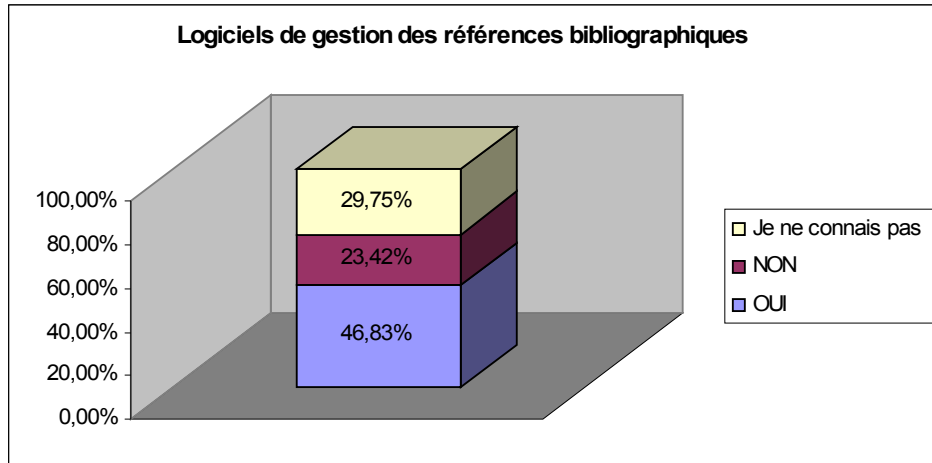


■ Google ■ Google scholar ■ Yahoo ■ Metamoteurs

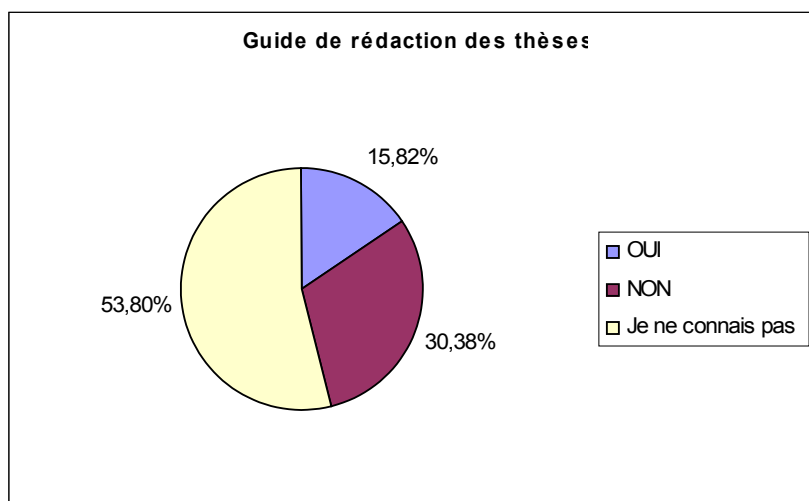
-Les doctorants en Sciences Economiques, Juridiques et de Gestion sont les seuls à privilégier Google Scholar (utilisé par 63.16% des doctorants). Les autres doctorants, à l'image d'internautes lambda, lui préfèrent le traditionnel *Google*. Seuls trois doctorants sur l'ensemble de l'enquête déclarent utiliser les *métamoteurs*. Il est fort probable que cette sous-utilisation procède davantage d'une méconnaissance que d'un choix délibéré.



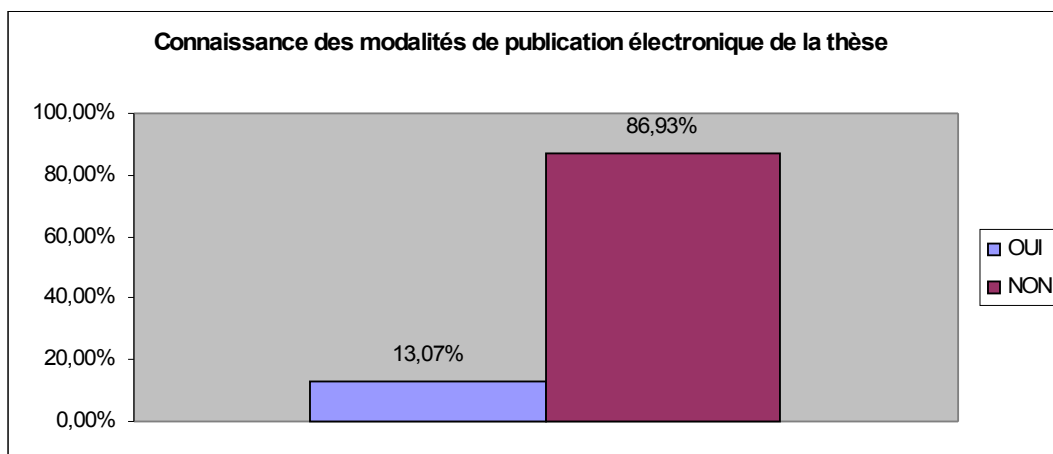
-Les *outils de veille* sont en règle générale méconnus ou inutilisés. Les doctorants en Sciences Economiques, Juridiques et de Gestion sont les seuls à les privilégier. Plus de la moitié des doctorants en Sciences Fondamentales ignorent totalement leur existence. Les effectifs des écoles doctorales restantes méconnaissent pour un tiers d'entre eux ces précieux outils.



-Les logiciels de gestion des références bibliographiques semblent un peu mieux connus. L'école doctorale des Sciences de la Vie et de la Santé plébiscite ces outils. 68.75% de ses doctorants déclarent les utiliser. Les doctorants rattachés à l'école doctorale des Sciences pour l'Ingénieur utilisent également massivement ces outils de référencement. Automatisant une gestion des références bibliographiques qui peut paraître rébarbative, ces logiciels tendent à se développer de manière considérable. En revanche, près de la moitié des doctorants rattachés à l'école doctorale des Sciences Fondamentales ne connaît pas ces logiciels de gestion de références.



-Seuls les doctorants de l'école doctorale de Sciences Economiques, Juridiques et de Gestion utilisent le guide de rédaction des thèses publié par le Ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et disponible en ligne sur le site de l'ABES. La sous-représentation des doctorants rattachés à cette école minore toutefois l'impact de cette réponse. Ce guide reste en effet trop méconnu : plus de 60% des doctorants rattachés aux écoles doctorales des Sciences de la Vie et de la Santé, des Sciences Fondamentales, des Sciences pour l'Ingénieur ne connaissent pas le guide diffusé par l'ABES. Ce constat est d'autant plus dommageable qu'une majorité des doctorants interrogés se trouvent en troisième année (voire plus) de doctorat. La phase de rédaction s'approchant, une connaissance de cet outil est plus que jamais indispensable.



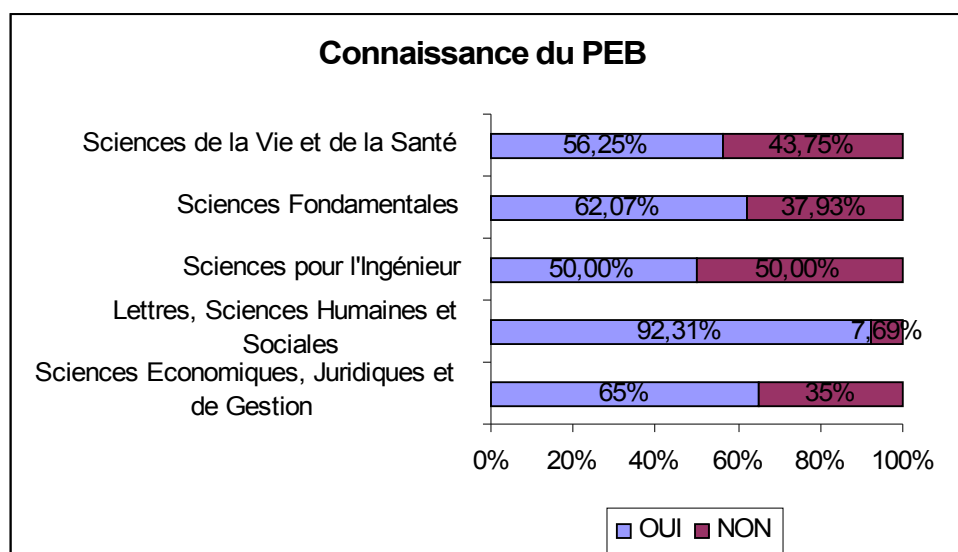
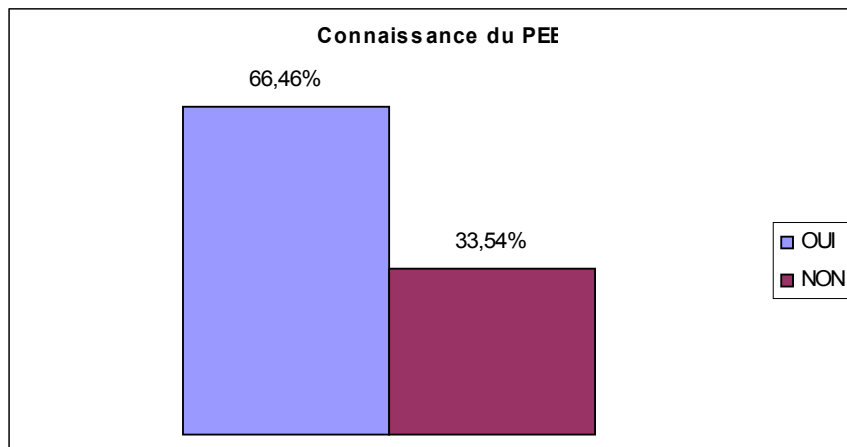
-Les modalités de publication de la thèse en ligne sont également inconnues des doctorants dans plus de 80% des cas. Il s'agit d'une tendance générale qu'aucune école ne vient

contredire. Là aussi, cette méconnaissance est problématique dans le sens où la phase de rédaction/soutenance se rapproche probablement pour une grande partie des doctorants interrogés. De plus, la publication en ligne de la thèse est une pratique qui tend à se généraliser et une bonne connaissance des modalités de publication s'avère nécessaire.

Dans un univers informationnel en évolution perpétuelle, une constante mise à niveau est impérative. L'apparition d'outils toujours plus performants en matière de recherche, d'indexation, de référencement rend plus que jamais nécessaire le développement de formations régulières et réactualisées.

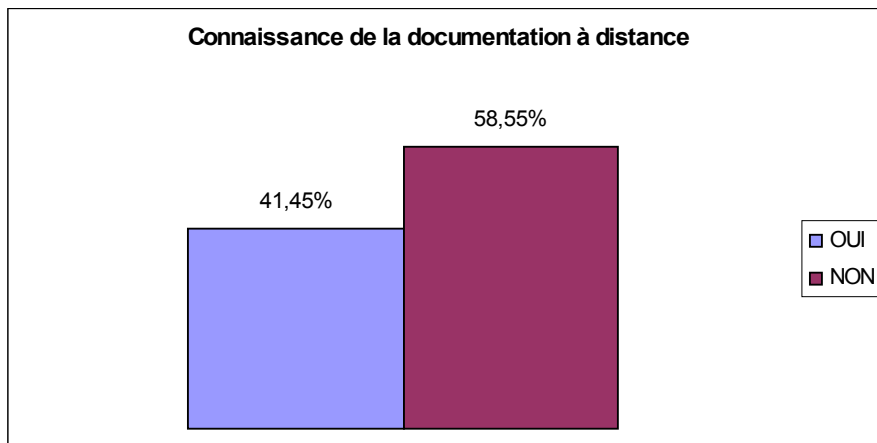
B- Connaissance et utilisation des services proposés par la BCIU et les universités clermontoises.

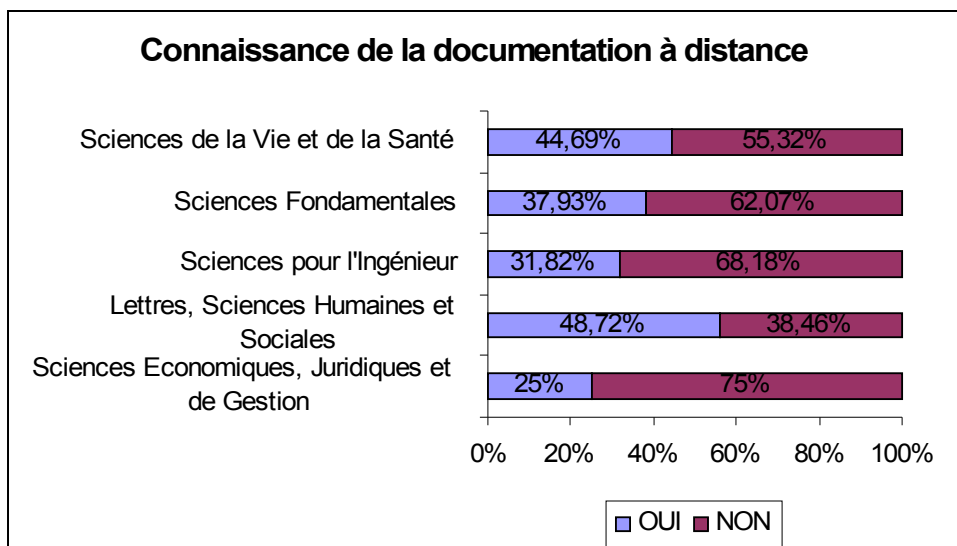
➤ Le prêt entre bibliothèques.



Si le Prêt entre bibliothèques est connu d'une majorité des doctorants, un grand nombre de variations sont observables entre les écoles doctorales. Ainsi, le PEB semble ancré dans les habitudes bibliographiques des écoles de Lettres, Sciences Humaines et Sociales et de Sciences Economiques, Juridiques et de Gestion. Les autres écoles doctorales fournissent une réponse plus nuancée. Ces données concernant le PEB sont à mettre en lien avec la nature des ressources utilisées (cf question 3). En effet, les doctorants dont les recherches ne nécessitent pas un recours aux périodiques au format papier ou aux monographies ne voient pas nécessairement l'intérêt du PEB.

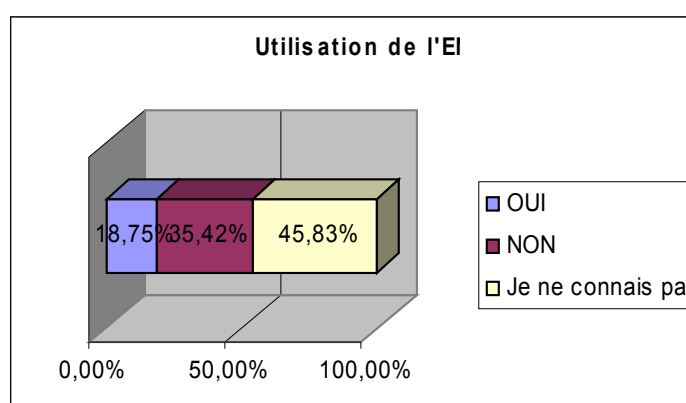
➤ La documentation à distance.

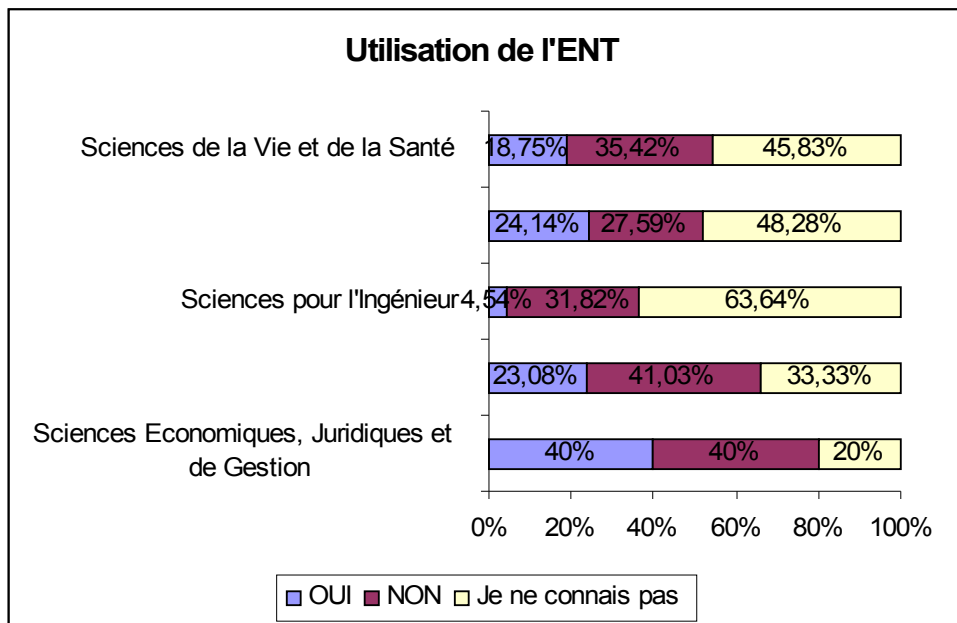




Un grand nombre de doctorants ignorent qu'il existe un accès à la documentation à distance via le catalogue de la BCIU. Seuls les doctorants inscrits à l'école doctorale de Lettres, Sciences Humaines et Sociales semblent davantage renseignés sur l'existence de ce service. La connaissance et l'utilisation de ce service serait pourtant pour le doctorant d'un indéniable intérêt et permettrait une certaine souplesse dans l'utilisation de ses ressources bibliographiques. Le doctorant est souvent un être nomade. Ses pérégrinations peuvent être guidées par son sujet d'étude et la nature de ses recherches ou contraintes par des obligations d'ordre professionnel. En ce sens, une bonne connaissance de ce type de services est plus que jamais nécessaire.

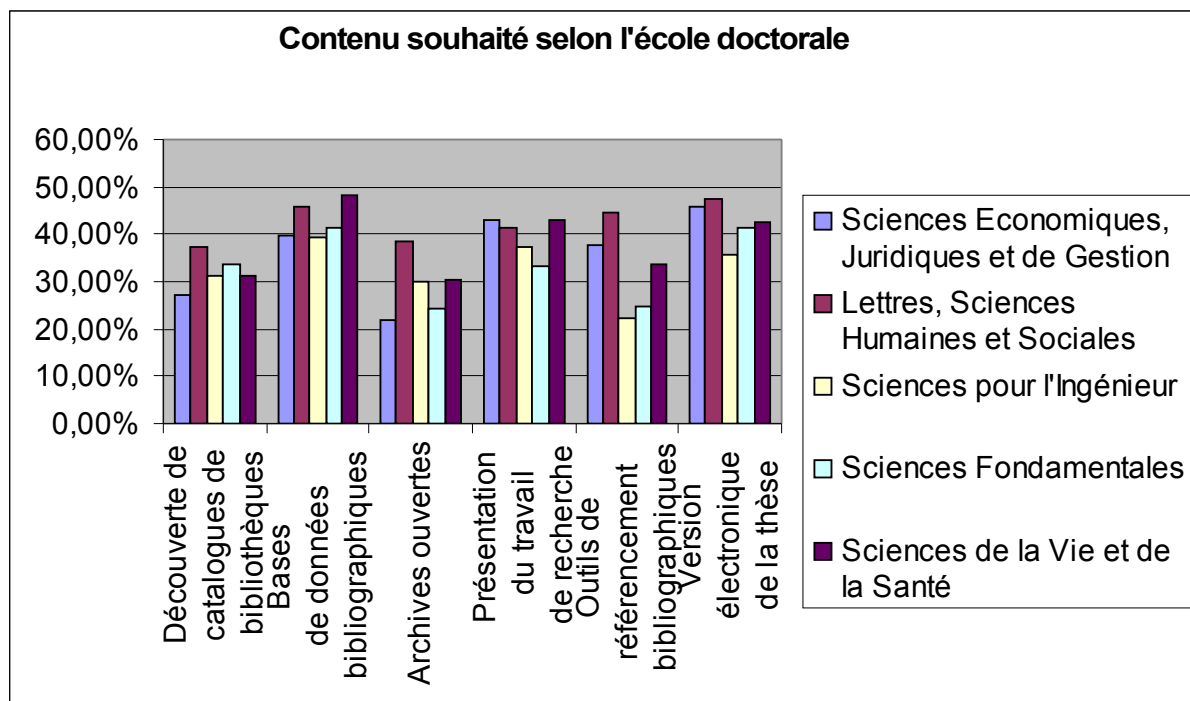
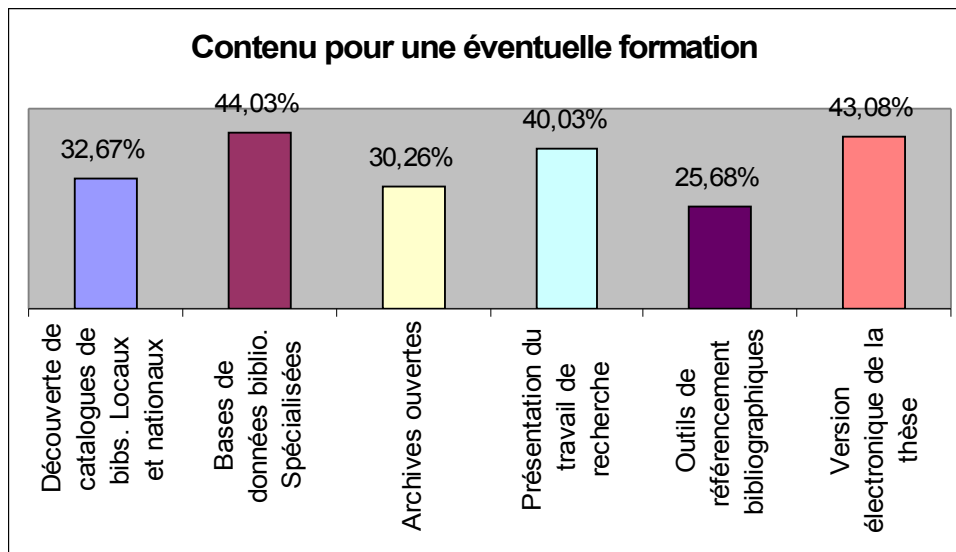
➤ L'Espace Numérique de Travail.





-L'Espace Numérique de Travail demeure encore mal connu. Les doctorants rattachés à l'école doctorale de Lettres, Sciences Humaines et Sociales sont ceux qui connaissent le mieux l'ENT (sans toutefois l'utiliser). Peu de doctorants en Sciences pour l'Ingénieur connaissent l'ENT. La question relative à l'utilisation de cet ENT fait entrer différents paramètres (pertinence et mise à jour du contenu peuvent varier). En ce sens, les doctorants ne trouvent pas le même intérêt à fréquenter cet espace numérique de travail.

III-Contenu pour une éventuelle formation



-Il a été proposé à chaque doctorant d'attribuer une note de 1 à 5 à différentes suggestions de contenu de formation, (1 étant la réponse préférée et 5 la moins bonne). Chaque note a été pondérée par un coefficient qui nous a permis de mettre en place un système de points. Pour faciliter la lecture et l'exploitation des données, l'ensemble des points obtenus a été traduit sous forme de pourcentage (nombre de points obtenus/nombre de points maximal en fonction des effectifs considérés).

-Les doctorants en Sciences de la Vie et de la Santé, en Sciences Fondamentales et en Sciences pour l'Ingénieur font figurer en tête de liste la formation aux *bases de données bibliographiques spécialisées*. Nous avons pu constater en dépouillant la troisième question de l'enquête le grand intérêt porté à ce type de ressources par les doctorants. Cet intérêt semble donc confirmé.

-Les doctorants en Lettres, Sciences Humaines et Sociales et en Sciences Economiques, Juridiques et de Gestion souhaiteraient une formation privilégiant avant tout *la version électronique de la thèse*.

-Hormis les doctorants en Lettres, Sciences Humaines et Sociales qui lui accordent la quatrième place dans leur classement, les autres doctorants se montrent intéressés par une formation accordant une place importante à la *présentation du travail de recherche*.

-Seuls les doctorants rattachés à l'école doctorale des Sciences Fondamentales voient dans la *découverte des catalogues locaux et nationaux* un des éléments-clés d'une éventuelle formation (deuxième place). Les autres doctorants n'accordent à ce module que la quatrième ou cinquième place dans leur liste de souhaits.

-Les *archives ouvertes* (probablement jugées peu utiles si l'on se fie aux réponses apportées à la question 3) ne font pas l'objet d'un engouement particulier occupant suivant l'école doctorale la dernière ou avant-dernière place du classement.

-Les *outils de référencement bibliographique* ne remportent certains suffrages qu'en Lettres, Sciences Humaines et Sociales. Il est possible qu'une majorité des doctorants estiment (peut-être à tort) maîtriser ces outils.

CONCLUSION

Aussi limité que soit le nombre des doctorants interrogés, l'enquête reste révélatrice des pratiques informationnelles actuelles des étudiants de troisième cycle. Ayant obtenu un taux de participation qui se situe autour des 20% pour chacune des écoles doctorales, aucun biais n'a pu être introduit dans les résultats de la présente enquête.

L'enquête menée auprès des cinq écoles doctorales clermontoises est intéressante à plus d'un titre et nous permet de tirer un certain nombre d'enseignements.

Les aspects les plus importants et les plus problématiques qu'il nous faut retenir sont les suivants :

Tout en étant à un niveau très avancé de leur cursus universitaire, bon nombre de doctorants semblent avoir des pratiques documentaires se rapprochant de celles des étudiants primo-entrants : faible utilisation de certains outils de base (catalogue de la BCIU), non utilisation de catalogues collectifs français ou étrangers, connaissance partielle des ressources et services proposés par l'université et la BCIU, recours superficiel aux nouvelles technologies dû à une grave méconnaissance de leurs potentialités. Ces données sont à mettre en relation avec le faible pourcentage de doctorants déclarant avoir bénéficié d'une formation au cours des années précédentes. Toutefois, cette relation n'explique pas tout. On constate globalement une difficile maîtrise des ressources documentaires toujours plus abondantes. De plus, les doctorants évoluent avec difficultés dans un univers qui leur semble partiellement inconnu et dans lequel ils s'approprient pourtant à devenir des acteurs majeurs à travers les thématiques du libre accès. Les nombreuses remarques et suggestions obtenues grâce au formulaire d'enquête témoignent d'un réel intérêt de la part des doctorants. Ces derniers sont conscients de leurs lacunes et des conséquences qu'elles peuvent avoir sur leur travail.

Les résultats obtenus, en pointant certains problèmes, permettent aussi d'envisager un certain nombre de solutions.

La bibliothèque universitaire est à la fois le nœud d'un vaste réseau documentaire et la fenêtre ouverte sur un monde informationnel en constante évolution. En ce sens, la bibliothèque et son personnel ont plus que jamais un rôle à jouer dans la formation du doctorant à la maîtrise de l'information. Les résultats satisfaisants obtenus en matière de formation des utilisateurs au niveau Licence et Master nous incitent à proposer la mise en place d'une formation obligatoire au niveau doctorat intégrée au cursus classique. Une réflexion concernant la nature et la répartition des contenus de formation est déjà en cours dans le cadre de la mission transversale FUT. Les implications technologiques et numériques du projet sont telles qu'une collaboration avec la Bibliothèque numérique est plus que jamais à envisager.

Bibliographie :

ALDEGHI Isa. *La passation d'un questionnaire : un regard ethnographique*. Paris : CREDOC, 1998.

CARDON Philippe, DESANTI Raphaël. *L'enquête qualitative en sociologie*. Rueil-Malmaison : ASH, 2007.

DE SINGLY François. *Le questionnaire*. Paris : Armand Colin, 2005.

ENQUÊTE SUR LES BESOINS DE FORMATION DES DOCTORANTS
À LA MAÎTRISE DE L'INFORMATION SCIENTIFIQUE DANS LES ECOLES
DOCTORALES DE BRETAGNE, http://www.uhb.fr/urfist/files/Synthese_Enquete_SCD-URFIST.pdf

LEBART Ludovic. *La qualité de l'information dans les enquêtes*. Paris : Dunod, 1986.

MARTIN Olivier. *L'analyse de données quantitatives*. Paris : Armand Colin, 2005.

POISSENOT Claude, RANJARD Sophie. *Usages des bibliothèques : approche sociologique et méthodologie d'enquête*. Villeurbanne : Presses de l'ENSSIB, 2005.

VISSET Pascal. *Les pratiques documentaires des chercheurs en sciences exactes, naturelles et médicales dans les régions périphériques : le cas des Antilles et de la Guyane*, thèse de doctorat, ENSSIB. <http://www.enssib.fr/bibliotheque/documents/dcb/visset.pdf>